

code étudiant

NOM Prénom.....

Adresse :

..... Tél.

1 **1er CYCLE - Cotisations obligatoires -**- Droits d'inscription, annuels 290,00 € - Droits d'inscription, semestriels (*) 145,00 € - Sécurité sociale : LMDE MEP 198,00 € soit un TOTAL..... 488,00 € soit un TOTAL..... 343,00 € Boursier(ère) : 0,00 € **1** **2ème CYCLE - Cotisations obligatoires -**- Droits d'inscription, annuels 410,00 € - Droits d'inscription semestriels(*) 205,00 € - Sécurité sociale : LMDE MEP 198,00 €soit un TOTAL..... 608,00 € soit un TOTAL..... 403,00 € Boursier(ère) : 0,00 € Le règlement doit obligatoirement être effectué par chèque bancaire libellé à l'ordre de : **Régie de recettes - ENSA Marseille -**

- Tout chèque tiré sur un compte non approvisionné sera remis au Contentieux du Trésor Public pour poursuites judiciaires
- Tout chèque mal libellé entraînera l'**annulation de l'inscription ou réinscription**.

AUCUN DELAI DE REGLEMENT NE SERA ACCEPTE**(*) ne peuvent régler les droits semestriels, que les étudiants autorisés par l'administration.**